



Association Pour l'Ouverture des Gares Entre Reims et Rethel (A.P.O.G.E.R.R.)

**Assemblée Générale
Le Châtelet sur Retourne
15 Novembre 2024**

Etaient présents, outre de nombreux adhérents,

Pascale GAILLOT, Vice-Présidente Conseil Régional Grand-Est

Maryline BAILLY, Maire d'Heutréguville

Marc LAMENIE, Sénateur des Ardennes

Lionel VUIBERT, Candidat Député des Ardennes

Florent MATRAS, SNCF TER Champagne-Ardenne

Guillaume MARECHAL, Vice-Président Conseil Régional Grand-Est

Maires et élus des communes du Sud Ardennes

Absents excusés

Franck LEROY, Président de la Région Grand-Est

David VALENCE, Vice-Président Conseil Régional Grand-Est

Sabine MISSET, Maire de Tagnon,

Arnaud ROBINET, Maire de Reims

Dominique LELCLERC, Maire de Bazancourt

Ainsi que nos adhérents Jean Claude et Delphine TAILLIART, Sylvie RUELLET, Gérard VERNOT, Pascal LARGEBE retenus par ailleurs.

Le mot d'accueil et de bienvenue est prononcé par Jean-Michel MAVEL, Maire du Châtelet sur Retourne, Vice-Président de l'A.P.O.G.E.R.R. dans la salle communale fraîchement rénovée.

Williams MARTIN, Président de l'A.P.O.G.E.R.R. rappelle que depuis 2013, toutes les assemblées générales se sont déroulées au Châtelet sur Retourne, preuve s'il en est de la volonté de notre association de faire aboutir ce projet de réouverture de la halte TER.

Le Président salue la présence de l'association NATURE et AVENIR ainsi que la mémoire de son Président M. Claude MAIREAUX décédé à l'été 2024. Nos deux associations sont adhérentes l'une de l'autre depuis de nombreuses années.

Il salue également la mémoire Michel JAHYER, Président fondateur de l'APOGERR décédé il y a quasiment 11 ans jour pour jour au moment de débiter cette assemblée générale.

ORDRE DU JOUR

Point sur la vie de l'APOGERR qui entame sa 25^{ième} année d'existence.

La composition du Conseil d'administration de l'APOGERR est renouvelée à l'unanimité. Le Président lance un appel à celles et ceux qui souhaiteraient rejoindre le conseil. Leur candidature pour rejoindre le bureau de l'APOGERR peut être reçue à l'issue de l'assemblée générale.

Le nombre d'adhérent poursuit sa lente érosion. Sans doute que l'avancement du projet à une vitesse « géologique » comme aimait à le rappeler Michel JAYHER (!) finit par laisser nombre d'adhérents qui n'espèrent plus voir ce projet réalisé...

Toutefois, de nouveaux adhérents nous rejoignent cette année. Qu'ils soient les bienvenus !

Concernant la situation financière de l'APOGERR, celle-ci reste saine. Toutefois nous n'avons pu avoir accès à la situation de trésorerie en ce jour d'Assemblée Générale. En effet, nous avons rencontré des difficultés avec la Banque Postale, cette dernière ayant bloqué l'accès au compte géré en ligne depuis le 1^{er} novembre sans autre forme d'information (courrier ou mail) au motif qu'elle n'avait pas reçu le formulaire FATCA. Le Foreign Account Tax Compliance Act est un règlement du code fiscal des États-Unis qui oblige les pays ayant accepté un accord avec le gouvernement américain à lui communiquer tous les comptes détenus par des citoyens américains. N'ayant pas d'adhérent citoyen américain, l'APOGERR n'a pas été destinataire dudit formulaire..., ce qui n'a nullement empêché la Banque Postale de bloquer notre accès.

Malgré nos relances téléphoniques et deux déplacements en bureau de la Poste, le déblocage du compte est toujours en cours à l'heure où se tient notre Assemblée Générale...

INFORMATIONS DIVERSES

Point sur l'année écoulée depuis notre dernière Assemblée Générale. Nombre d'informations sont relayées via le site internet www.asso-apogerr.org dans la rubrique Actualités et sur FaceBook.

L'article paru dans le journal « L'Ardennais » du 20/11/2023 faisait suite à notre Assemblée Générale du 15-11-2023.

La réunion de travail programmée le 07/12/2023 à l'initiative du Député Lionel VUIBERT a dû être reportée in-extremis, l'étude devant être présentée par la SNCF n'ayant pu être finalisée. (la réunion sera finalement reportée en février 2024, cf. ci-dessous).

Un article est paru dans le journal « L'Ardennais » le 24/12/2023 faisant suite à la réunion le 22/12/2023 du Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Rethémois (CPR) et relatif à l'enquête lancée en novembre 2023 en ligne à l'initiative de la CCPR.

Réunion de travail au Châtelet sur Retourne le 09/02/2024 en présence du Sous-Préfet de Rethel, des Députés L. VUIBERT et D. VALENCE, des Conseillers Régionaux P. GAILLOT, G. MARECHAL, de nombreux maires des communes proches du Châtelet sur Retourne et de représentants SNCF réseau et SNCF Voyageurs. Le projet présenté par SNCF réseau est reçu comme une douche froide ! Le projet d'aménagement au niveau de l'ancien site de la gare du Châtelet sur Retourne implique des travaux pharaoniques ! La halte ainsi implantée vient au niveau d'une zone de terrain présentant une instabilité, d'où des travaux de consolidation et de renforcement au niveau du pont deviennent indispensables avec pieux, mur de soutènement, talutage, etc...

Bref ! Coût total estimé à 22,23 voire 26 millions d'euros (on n'est plus à quelques millions près...), avec un surcoût de presque 12 à 15 millions d'euros en raison de l'emplacement choisi, là où justement il semble le moins bien placé ! (Zone inondable au niveau du lit de la Retourne).

Voir notamment l'article paru dans le journal « L'Ardennais » du 13/02/2024 avec l'interview de Jean Michel MAVEL faisant référence en particulier au montant estimé du projet.

Si certains avaient voulu torpiller le projet, on ne pouvait faire mieux ... !!!

A l'issue de cette réunion, il est pris date pour un point d'étape le 04/07/2024 pour le suivi du projet.

Nous nous sommes rendus sur place le 28/03 en présence du Maire du Châtelet sur Retourne, Jean Michel MAVEL, des élus régionaux Pascale GAILLOT et Guillaume Maréchal et de Florent Matras (SNCF) pour prises de mesures et détermination de l'emplacement du quai et voir les alternatives possibles.

Le 29/03 une rencontre a eu lieu avec la direction de Coopérative Agricole en présence de P. GAILLOT et de Jean- Michel MAVEL afin d'évoquer le projet au regard des contraintes techniques et réglementaires liées à l'embranchement privé pour la desserte de la CAJ et de la voie SNCF.

L'APOGERR a participé à une réunion d'information et d'échanges à l'initiative de SNCF Voyageurs le 26/04/2024 en gare de REIMS dans le cadre de l'ouverture à la concurrence des TER – Lot « Etoile Ferroviaire de Reims » des TER. Un calendrier a été annoncé :

- Cahier des charges - Novembre 2024
- Offre initiale - Avril 2025
- Cahier des charges V2 - Octobre 2025
- Offre finale - Décembre 2025
- Attribution marché – Mai -Juin 2026
- Exploitation - Juillet 2028

Dossier à suivre...

A noter le 01-06-2024, l'élection d'un nouveau Président de la CCPR.

Puis est arrivé le Décret du 9 juin 2024 portant dissolution de l'Assemblée Nationale... avec des conséquences immédiates :

Les deux députés (L. VUIBERT et D. VALENCE) fortement impliqués dans ce dossier (cf. site Internet) ayant été battus aux élections législatives qui ont suivi la dissolution, c'est tout un projet qui se trouve dans le vide dans l'attente de la reconstitution du réseau d'acteurs...

Autre conséquence directe : l'annulation de la réunion prévue le 04 juillet, entre les deux tours, des élections législatives.

Voilà donc le projet freiné une fois de plus...

Par ailleurs, la réunion du Comité de Pilotage du COREST Ardennes prévu le 26 juillet a dû être annulée en raison des difficultés rencontrées sur les lignes TGV (sabotages sur le réseau ferroviaire dans la nuit du 25 au 26 juillet 2024 à l'approche de l'ouverture des Jeux Olympiques). La réunion du COPIL a finalement eu lieu le 03 octobre dernier.

Avant de laisser la parole pour des échanges avec l'Assemblée, un bref point statistique concernant la halte ferroviaire de Bazancourt :

(source : <https://ressources.data.sncf.com/pages/accueil/>)

- 298 712 voyageurs en 2022
- **368 427 voyageurs en 2023**

A noter au cours de l'année 2024, la mise en place d'un service de Transport à la Demande (TAD) par le Grand Reims desservant la halte de Bazancourt.

INTERVENTIONS

M. Guillaume MARECHAL, Conseiller Régional

- Rappel des études déjà réalisées
- Point sur les différents scénarii à étudier (emplacement décalé par rapport au projet déjà présenté, emplacement excentré par rapport au village)
- Restitution des études prévue à l'été 2025

M. Marc LAMENIE, Sénateur des Ardennes qui apporte son soutien au projet et par ailleurs fidèle soutien de l'APOGERR depuis sa création.

Avant de conclure notre Assemblée, Jean Michel MAVEL ainsi que les membres du bureau de l'APOGERR adressent des remerciements appuyés à Florent MATRAS (SNCF TER Ardennes) qui prendra sa retraite début 2025 et qui a été un fidèle interlocuteur de tous les instants au cours de ces dernières années concernant ce projet

L'Assemblée Générale est levée à 22h00